



Filière

Les multiples enjeux de la production laitière en montagne

« Alors qu'une mission d'information parlementaire sur la situation du lait en montagne a été lancée fin mars 2021, les éleveurs se préoccupent de voir leur métier perdre tous les ans de nouveaux producteurs. »



La topographie particulière de la montagne engage des coûts de production et de collecte plus élevés.

En Haute-Loire, l'élevage laitier est inscrit dans l'ADN du territoire. Premier département laitier de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura), il accueille des petites fermes aux rendements laitiers nettement inférieurs à ceux des fermes laitières situées en plaine. « Nous sommes obligés de nous adapter aux terres morcelées et sinueuses. Ici, nous n'avons aucun signe d'identification de la qualité et de l'origine (Sig) et le département n'est pas propice à l'élevage de vaches allaitantes », explique Eric Richard, éleveur laitier à Javauges et président de la section laitière de la FDSEA de Haute-Loire. Malgré l'ICHN et les aides couplées, les charges bâtiment et les coûts de production sont plus importants. Et même si la production semble résister pour le moment, le volume départemental commence petit à petit à baisser. « D'après une enquête de la chambre d'agriculture datant de 2017, nous perdons 49 millions de litres de lait d'ici 2027, soit 30 % de nos producteurs », indique-t-il. Des données inquiétantes pour les 1 300 producteurs laitiers du département. Ils étaient 6 000 dans les années quatre-vingt. « Aujourd'hui, on est au bout du bout, dans la phase descendante. » Ce constat se traduit en chiffres. Selon les derniers indicateurs du Cniel, les coûts de production pour 2019 sont estimés à 403 €/1 000 litres pour les exploitations laitières conventionnelles de plaine, et à 483 €/1 000 litres en zone de montagne.

« On se doit d'aller plus loin ! »
 Selon Eric Richard, seul éleveur laitier de sa commune, la montagne a besoin d'une segmentation plus rapide et plus pertinente pour retrouver de la valeur. « Les PME et les grands groupes n'y vont pas assez. À Brioude, le site Richemont est

la plus grande usine de raclette au monde (65 tonnes de raclette par jour, NDLR). Nos territoires sont aussi de grands producteurs de Saint Agur. C'est dommage qu'on n'ait pas de retombées plus importantes », regrette-t-il. Mais pour Mickaël Gonin, éleveur laitier à Amplepuis dans les Monts du Beaujolais, « la segmentation ne couvrira pas ces 80 € d'écart. Même si j'y crois dur comme fer, on ne peut pas compter que sur la segmentation. On se doit d'aller plus loin ! » Selon lui, la

valorisation du lait de montagne passe, entre autres, par « la structuration du parc laitière en montagne, encore trop morcelée ». « La distance entre les terres de pâturage et les bâtiments d'élevage engendre des coûts supplémentaires. Les éleveurs ont aussi besoin d'un accès privilégié au foncier. Il nous faut pouvoir investir, par des incitations fiscales, dans du matériel plus puissant et innovant, et donc plus cher... » Le réchauffement climatique n'épargne pas les zones de montagne.

La question de la sécurisation de l'accès à l'eau fait partie des nouveaux enjeux à prendre en compte. Enfin, l'éternel sujet de l'intégration des coûts de production par les laiteries et coopératives revient toujours sur le devant de la scène. « Si une segmentation crée de la valeur, il faut qu'elle revienne aux acteurs de la filière. Si l'argent revenait dans nos trésoreries, on aurait la capacité d'investir et de préserver nos fermes... »

Alison Pelotier

Echos

LAITERIE CARRIER / Le pari du local

La laiterie Carrier à Vals-les-Bains en Ardèche transforme le lait de 28 producteurs. « En cinq ans, nous avons perdu une quinzaine de producteurs », indique Florent Oddoux, en charge des approvisionnements du lait. Si nous n'avions pas remplacé nos pro-

ducteurs, nous aurions perdu la moitié de notre volume : 2 millions de litres de lait. Avec des coûts de collecte avoisinant les 40 et 50 euros les 1 000 litres, continuer aurait été impossible. » Stratégie de l'entreprise : rajouter la pyramide des âges des producteurs

et miser sur la production locale, en valorisant son lait conventionnel sous la marque Areilladou et son lait bio sous la marque Eulalie des Monts d'Ardèche. ■

VERCORS LAIT / L'AOP, la locomotive de la gamme

La coopérative Vercors Lait à Villard-de-Lans (Isère) tire son épingle du jeu grâce à ses signes de qualité. « 35 % des ventes sont issues de l'AOP bleu du vercors-sassenage, de l'IGP saint-marcellin et du saint-félicien bio. En 2008,

l'AOP représentait 140 tonnes de la production, aujourd'hui elle avoisine les 390 tonnes. Nos signes de qualité nous permettent de valoriser le lait à un prix de 392 €/1 000 litres en AOP conventionnel et de 480 €/1 000 litres en AOP

bio », explique Philippe Guilloud, directeur. Le chiffre d'affaires de la coopérative ne fait qu'augmenter : de 3 M€ en 2008 à 12 M€ cette année. ■

ENTREPRISE LAITIÈRE DE SAUVAIN / La force du lait cru

Eric Soubeyrand, directeur d'exploitation de l'entreprise laitière de Sauvain dans la Loire a développé une fourme de Montbrison au lait cru. « Le lait cru rajoute des contraintes supplémentaires mais représente un bon moyen de valorisation en termes

de produit et de rentabilité économique ». Grâce aux négociations entre la laiterie et la coopérative des Monts du Forez, ses 20 producteurs sont payés sur un prix de base minimum de 340 €/1 000 litres. Ceux qui souhaitent se diriger vers la fourme

de Montbrison au lait cru bénéficient d'une prime supplémentaire de 20 €/1000 l. « Un complément de gamme qui permet de montrer aux jeunes qu'il y a de la place pour tout le monde. » ■



Les éleveurs laitiers en zone de montagne ont des quotas de production inférieurs à ceux de la plaine. La production moyenne est de 261 000 litres par exploitation contre 470 000 en zone de plaine.

REACTION /

Éleveur laitier dans le Cantal, président du Conseil national des appellations d'origine laitière (Cnaol), Michel Lacoste porte également le dossier « lait de montagne » au sein de la FNPL, avec un enjeu de taille : stopper l'hémorragie. « Jouer collectif avec la montagne comme dénominateur commun »



En montagne, un litre de lait sur trois est transformé en AOP, source d'une meilleure valorisation, mais quid pour les deux tiers qui restent ? Michel Lacoste : « Les appellations sont certes assorties d'une valorisation mais on le voit avec la crise de la Covid-19, elles ne sont pas si protégées que cela. Avec des volumes en restauration hors foyer encore loin d'être revenus à la normale, nous ne sommes pas encore tout à fait sortis de l'ornière. Sur les deux tiers du lait de montagne qui ne sont pas valorisés en AOP, des discussions sont en cours. Des démarches existent et d'autres initiatives pourraient naître de cette volonté de mieux valoriser le lait, y compris des démarches fromagères. Notre époque semble donner l'avantage aux produits issus des territoires et rémunérant au juste prix les producteurs, les opérateurs de la montagne ont tout intérêt à saisir cette opportunité. Il y a une carte à jouer qui nécessite plus de collectifs à l'image de ce qui se passe dans les AOP. Dans un monde laitier beaucoup plus ouvert, les PME n'ont pas l'envergure pour porter une marque seule, la montagne pourrait être leur dénominateur commun. »

TERRITOIRE / Alors que le nombre de producteurs de lait en montagne a baissé en dix ans de 17 à 33 % selon les territoires, le Cniel (interprofession lait) appelle à un sursaut. Il y va de l'avenir économique, social et touristique de ces zones dont l'activité est bien souvent drainée par le lait.

La filière lait de montagne est au point de rupture

Dans les Alpes, les Vosges, le Jura, les Pyrénées ou le Massif central, partout le même constat : en dix ans, la production laitière a été sacrifiée par un nombre croissant d'agriculteurs au profit de la production allaitante. Question de rentabilité, d'astreintes avec un mode de vie « normal » ; de conditions d'exercice de l'activité rendues plus difficiles par le relief, la météo ; les difficultés de recrutement mais aussi de manque de perspectives... Si les raisons sont multiples, le cocktail est détonnant car la menace de disparition de l'activité laitière en montagne n'appartient plus aujourd'hui au domaine de la science-fiction. En 10 ans, le nombre de producteurs de lait a baissé de 17 à 33 % selon les départements dans le Massif central, le Jura et les Alpes. Dans les Pyrénées, plus de la moitié des producteurs ont abandonné leur activité, entraînant progressivement le démantèlement de l'intégralité de la filière. En parallèle, le volume de lait produit a également chuté. La baisse la plus sensible se situe dans le Massif central. Les diminutions vont de 5 à 20 % selon les départements sur la période



20 % du lait produit à l'échelle nationale l'est en zone montagne.

2014-2018, après de fortes chutes déjà enregistrées entre 2008 et 2014. Les Alpes du Sud constatent une chute de 22 % sur 2014-2018, après une baisse de 7 % sur 2008-2014.

Accélération de la déprise « Prise en étau entre une conjoncture internationale défavorable et un marché intérieur morose, la filière laitière de montagne se situe à un point de rupture », analyse le Cniel dans un communiqué

de presse. La topographie particulière de la montagne engage d'une manière générale des coûts de production et de collecte plus élevés. Afin de réduire ses coûts et de renforcer la visibilité et les spécificités de sa production, la filière laitière de montagne a multiplié les accords de collecte entre entreprises, pour éviter d'engager plusieurs camions non remplis au maximum de leur capacité à passer au sein de la même commune pour collecter des producteurs assez proches. Malgré les efforts, le surcoût est évalué, en 2019, à 14 €/1 000 litres de lait collecté en moyenne.

Une rémunération moindre

Selon l'observatoire des coûts de production du Cniel, la différence entre le prix de revient du lait de montagne et celui du conventionnel final payé ne permet pas de rémunérer un éleveur à hauteur de deux Smic par mois. Les subventions publiques ne permettent pas de combler l'écart. Pour les 1 000 litres de lait produits, 114 euros manquent sur le prix réellement perçu par l'éleveur pour lui octroyer un revenu mensuel équivalent à deux Smic. En moyenne,

le niveau de revenu par exploitant est d'environ 17 000 euros annuel en zone de montagne en Auvergne, Alpes et Jura-Vosges contre 24 900 euros en plaine sur la période 2008-2018. Cet écart est cependant amoindri par l'impact positif de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) prévue par la Pac 2014-2020. Elle a permis d'augmenter de manière significative les revenus. En 2014, le résultat courant moyen avant impôt était 1,5 fois supérieur après ICHN.

65 000 emplois directs ou indirects menacés

« La disparition de la filière laitière de montagne porte en elle un risque économique, social et politique très lourd. Environ 65 000 emplois directs et indirects dépendent de son dynamisme économique. Une baisse annuelle constante d'environ 5 % du volume de lait collecté pendant 5 ans se traduirait par la perte d'environ 10 000 emplois, impactant ainsi indirectement près de 29 000 personnes », alerte le Cniel. ■

Sophie Chatenet avec données Cniel

MISSION PARLEMENTAIRE / Président de la mission parlementaire sur le lait de montagne, Jean-Pierre Vigier, député de Haute-Loire (LR), détaille la méthode et les ambitions de ce travail qu'il mène conjointement avec la députée LREM Pascale Boyer.

« Notre rapport ne devra pas rester au fond d'un tiroir »

Pourquoi avez-vous réclamé à la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale le lancement d'une mission parlementaire sur le lait de montagne ?

Jean-Pierre Vigier : « Dans le cadre de mon mandat de député, je m'occupe principalement de la ruralité et de l'agriculture étant issu d'un territoire, la Haute-Loire, où l'agriculture tient une place centrale. En tant qu'élu, j'ai été alerté à maintes reprises sur les dangers qui quettent l'activité laitière en montagne. Cette mission parlementaire est coprésidée par Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes (LREM) et secrétaire générale de l'Anem, et moi-même. Le caractère apolitique et le soutien de l'Anem confèrent à cette mission une force de frappe importante, qui nous l'espérons sera assortie de mesures significatives. En effet, le rapport sera présenté à l'automne au congrès de l'Anem devant le ministre de l'Agriculture. L'idée est d'avancer sur des préconisations qui soient intégrées à des mesures opérationnelles. Notre rapport ne devra pas rester au fond d'un tiroir. »

Alors que les premières conclusions de cette mission sont attendues pour fin juillet, à mi-parcours, quel bilan pouvez-vous faire des premiers entretiens ?

J.P.V. : « Nous avons déjà audité plus d'une dizaine de personnes au rythme de deux auditions par semaine. Dans un premier temps, nous nous sommes concentrés sur les acteurs de l'amont de la filière, suivront les entretiens avec les transformateurs et

les distributeurs. À ce stade, nous avons évidemment isolé des problématiques. Pour synthétiser, pour le tiers du lait de montagne transformé en AOP ou IGP, le modèle économique semble être au rendez-vous, en revanche, pour les deux tiers restants du lait qui sont vendus en filière classique, il y a clairement un problème de valorisation. Mais croire que demain l'ensemble du litrage produit en montagne pourra être transformé en AOP ou en IGP est illusoire. Les deux filières sont complémentaires. La question est de savoir comment on arrive à mieux valoriser le lait de montagne dit classique. »

L'une des pistes avancées depuis plusieurs années est de construire une différenciation « montagne » assortie d'une image et d'une valorisation substantielle pour tous les acteurs de la filière... J.P.V. : « Nous ne sommes qu'au milieu du rapport, mais il est clair que des chemins s'ouvrent pour travailler sur la valorisation de la matière première, les surcoûts de collecte, l'attractivité du métier... Cela passe sans aucun doute par une meilleure valorisation de l'image de la montagne. Pour que le consommateur accepte de mettre le prix, l'image du lait de montagne doit être mieux travaillée en mettant en avant les exploitations familiales de taille moyenne, en phase avec l'environnement, et qui produisent un lait de qualité... Tous les ingrédients sont là : des bêtes qui pâturent, des fourrages de qualité, des hommes et des femmes investis à 200 % dans leur travail et qui, par leur activité, constituent le socle de l'économie de ces territoires, garan-



Jean-Pierre Vigier, député de Haute-Loire (LR), préside la mission parlementaire sur le lait de montagne.

tissent l'ouverture des paysages et donc l'attrait touristique. L'avenir du lait de montagne se jouera dans la capacité de l'amont et l'aval à jouer collectif autour de l'ambition partagée d'une meilleure valorisation. Les pouvoirs publics ont aussi leur part de responsabilité. Cela passe par le maintien du soutien au bon niveau pour les producteurs de lait de montagne dans le cadre de la prochaine Pac, mais aussi des aides à l'investissement... Il faudra aussi regarder du côté des dispositifs de défiscalisation comme cela se fait dans le secteur de l'artisanat au sein des zones de revitalisation rurale. Cette mesure était d'ailleurs prévue dans l'acte II de la loi montagne, mais le décret n'est jamais sorti. ■

Propos recueillis par S.C.

En quoi les politiques publiques peuvent-elles contribuer à soutenir la production montagnarde ?

M.L. : « Sur la Pac, dans le cadre de la réforme, nous défendons évidemment un maintien de l'ICHN et des paiements environnementaux (éco-scheme) qui reconnaissent les systèmes couplés et herbagers. N'oublions pas que ramené à l'actif, la filière laitière est celle qui a le niveau de soutien le plus faible. C'est pourquoi nous plaiderons pour une revalorisation de l'aide à la vache laitière de montagne, soutenons le paiement redistributif et militions pour des aides à l'investissement ambitieuses car les bâtiments laitiers restent les plus gourmands en la matière. »

Au-delà des difficultés, d'un point de vue sociétal, la montagne a pourtant des atouts à faire valoir ?

M.L. : « C'est certain, la filière laitière de montagne a des cartes à jouer autour de l'herbe, de la captation du carbone, de l'échelle familiale de ses exploitations. En générant beaucoup d'emplois sur les territoires, la filière a également une dimension sociale et solidaire incontestable. Environnement, économie, social, elle répond aux trois piliers de la durabilité. ■

Propos recueillis par S.C.